



## Démission conseil municipal

-----  
Par Fabrod

Bonjour,

Je vis dans une commune de près de 12.000 habitants.

Le conseil municipal est composé de 26 élus de la majorité et de 7 de l'opposition. Total : 33.

Afin de provoquer de nouvelles élections, combien faut-il de démissionnaires du conseil municipal?

Et doit-on nous préoccuper des suivants sur la liste non élus?

Merci par avance pour votre réponse.

Cordialement,

Fabrice Rodriguez